

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Avril 2018

56x18

PROJET DE 6 LOGEMENTS PLUS/PLAI COLLINES DES CADENEUX

Par délibération n°91x04 en date du 26 juin 2004, le Conseil Municipal a approuvé l'accord de partenariat Ville des Pennes Mirabeau/Logirem pour le développement immobilier social de la commune.

Une convention dans ce sens a été signée entre les parties le 1er juillet 2004.

Dans ce cadre, nous avons sollicité la Logirem pour acquérir 6 logements en VEFA dans le projet d'aménagement dit « Collines des Cadeneaux ».

Ces logements représentent 2 PLAI et 4 PLUS. Le financement prévisionnel de cette opération se décompose comme suit :

- Logirem :	664 746 €
- SLA	19 600 €
- État :	1 840 €
- MAMP :	80 799 €
- Commune :	45 000 €

Le prix de revient de l'opération est de 811 985€ et la subvention de la Ville des Pennes Mirabeau représente 5,54% du coût de l'opération.

La répartition des 6 logements par rapport à ce plan de financement se détaille comme suit :

- Préfecture :	2 logements
- Commune :	4 logements

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le versement de la subvention de 45 000€ à la Logirem pour l'acquisition de 6 logements PLAI et PLUS.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX – BATTINI - AMARO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 11 Avril 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA